

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DEVE 151 - DPE Subvention (9.000 euros) et convention avec l'association Terre de Liens Ile-de-France pour son projet « Je veille sur mon captage ! ».

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'autoriser le versement d'une subvention de 9 000 euros à Terre de Liens Ile-de-France pour l'organisation du projet « Je veille sur mon captage » de mars 2018 à mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 9.000 euros est attribuée à Terre de liens Ile-de-France, dont le siège social est situé 5 rue Perrée, 75003 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée comme suit sur l'exercice 2018 :

- 5 000 euros sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, domaine P711, chapitre 65, nature 65748, fonds 71000010 ;

- 4 000 euros sur la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris pour la Direction de la Propreté et de l'Eau, chapitre 67 – 6743.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint au présent projet de délibération, avec l'association Terre de Liens Ile-de-France.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO